

Cahier des charges du concours académique de calcul mental 2019

Un concours académique en ligne, par catégorie (Cycle 3, Cycle 4, Lycée), est organisé cette année encore. Il est ouvert à tous les élèves des écoles et des établissements de l'académie.

- Chaque épreuve est d'une durée maximale de 20 minutes, mais il faut prévoir une plage horaire de 55 minutes pour prendre en compte la connexion à la plate-forme du concours notamment.
- Les clés d'inscription aux épreuves d'entraînement sont communiquées dans le document qui explique comment s'inscrire à la plate-forme du concours.
- Les clés d'inscription aux épreuves du concours seront communiquées par courriel aux établissements le lundi 28 janvier 2019. Les professeurs les récupéreront donc auprès de leur administration et ne les donneront aux élèves que lors de la passation de l'épreuve.
- Les épreuves d'entraînement peuvent être répétées autant de fois que l'élève le souhaite. Par contre, lors de l'épreuve du concours, une seule tentative par élève est permise.
- La surveillance des élèves pendant l'épreuve est indispensable ; calculatrice, papier et crayons sont interdits.
- L'inscription préalable au concours à partir du 12 novembre 2018 est obligatoire pour y participer. La participation aux épreuves d'entraînement jusqu'au 1^{er} février 2019 est fortement conseillée. Cette « répétition » doit permettre de régler tous les détails pratiques et techniques, en vue de l'épreuve officielle.
- Le document joint vous détaille la procédure d'inscription des élèves.
- Les réponses doivent être exclusivement données sous forme numérique décimale, sans unité.
- La cérémonie de remise des prix aura lieu le mercredi 13 mars à l'espace MENDÈS-FRANCE à Poitiers durant la semaine nationale des Mathématiques.
- Un concours grand public, à destination des adultes et des enfants, est prévu le mercredi 13 mars à l'espace MENDÈS-FRANCE à Poitiers, juste avant la remise des prix.
- Pour toutes questions ou précisions supplémentaires, vous pouvez vous adresser à sebastien.peyrot@ac-poitiers.fr

Bon concours à tous.

Sébastien PEYROT,
Inspection Pédagogique Régionale.
Poitiers, le 12 novembre 2018.